

LEMEDIATEUR

Bulletin trimestriel d'information de la Médiature de la République

N.04 - AVRIL 2023



EN MISSION À KÉDOUDOU LE MÉDIATEUR INSTALLE SA DÉLÉGATION





SOMMAIRE

MOT DU MEDIATEUR

VIE DE L'INSTITUTION

1.	DOSSIER
	Le Médiateur en mission à KédougouP.5
	Inauguration du Bureau régionalP.7
	Le forum communautaireP.7
	RéactionsP.9
2.	JOURNÉE D'INTERPELLATION DU MEDIATEURP.10-14
3.	SEANCE DE TRAVAIL
	Avec le Premier ministre
	Avec le ministre de la Justice
	Avec l'Inspection générale des Finances P.17
	Avec le ministre du Travail P.18
4.	LA FICHE D'AUDIENCE DU MÉDIATEUR
	Audience avec Monsieur Cheikh GOUMBALA, Consul du Sénégal à Bangui (République Centrafricaine) P.19
	Le Médiateur reçoit le Réseau Africain pour une Solution à l'ApatridieP.20
	Audience avec une délégation de l'Oncav P.21
5.	ACTIVITÉ
	Les femmes de la Médiature en fêteP.22
	Communication interneP.22



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Demba KANDJI

ONT CONTRIBUÉ A CE NUMERO

Demba KANDJI Mactar SAKHO Diatou CISSÉ Mbagnick DIOUF Me Assane SALL

CONTACTS

(221) 33 921 12 57 www.médiaturedelarépublique.sn

CRÉDIT PHOTOS

El Hadj Sékou DEME

ADRESSE

3

22, rue Vincens x Faidherbe Dakar



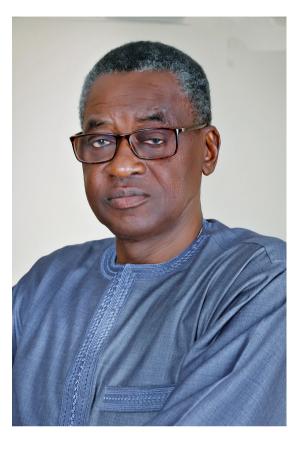
MOT DU MÉDIATEUR

u 06 au 10 mars 2023, j'ai eu l'agréable plaisir de séjourner à Kédougou, une ville moderne, capitale de l'une des dernières régions du Sénégal, au devenir prometteur. Une région multiculturelle qui répond en tous points à son nom de terre des hommes qui la situe aux confins du Mali, des deux Guinée et de la Gambie. Le devenir prometteur de cette région, en plus de la richesse de son sous-sol et d'une agriculture prospère est lisible dans le regard accueillant des populations qui parlent avec fierté de « Kédougou émergent ».

L'Institution du Médiateur de la République, dans le cadre de l'exécution de son plan stratégique et de son redéploiement, doit sa présence dans cette région

à monsieur Ousmane Sylla, maire de Kédougou qui a très vite compris l'intérêt qu'il y a pour les populations de sa ville et des environs à accéder au service public de l'administration. Il a accompagné et aidé l'Institution du Médiateur de la République, en mettant à sa disposition un bureau situé à l'entrée de l'hôtel de ville, très accessible aux populations.

Ce nouveau type de partenariat que nous entendons nouer avec les élus locaux, ne nous situe point en dehors du giron du commandement territorial qui a abrité sans dommage nos représentants jusqu'ici. A contraire! les mairies et les conseils départementaux avec qui nous entendons cheminer désormais ne sont rien d'autres que des démembrements de l'Etat. Le médiateur de la République, en s'installant dans leurs locaux, cherche simplement à se rapprocher davantage des usagers. Personne ne conteste en effet qu'il est plus facile à un citoyen d'aller à la mairie que d'entrer dans une gouvernance.



Les populations de Kédougou, premières à nous avoir accueillis semblent avoir adhéré à cette nouvelle démarche si nous en jugeons par la chaleur de l'accueil et la pertinence des idées développées dans leurs différentes prises de parole tant à la mairie que lors du Comité régional de développement spécial présidé avec compétence et rigueur par le gouverneur de la région madame Mariama Traoré.

Nous devons donc en conclure que l'expérience de Kédougou, qui a vu notre institution s'attacher les services d'un jeune kédovin, titulaire d'une licence en science économique de l'université de Bambey et sélectionné parmi plusieurs autres prétendants, mérite d'être poursuivie ailleurs. Nous osons croire que ce

sera très prochainement à Matam, avec l'issue heureuse des discussions que nous avons déjà engagées avec le président du conseil départemental, l'honorable Amadou Djibril Diallo.

Par ailleurs, par cette orientation consacre le début de mise en œuvre du plan stratégique quinquennal de l'Institution qui permet au Médiateur de la République de se situer à proximité des citoyens de tous bords et de se saisir avec plus de prégnance de leurs réclamations ; c'est tout le sens des nouvelles journées d'interpellation qu'elle a bien voulu initier et dont la première, organisée avec l'ensemble de la société civile, à l'hôtel AXIL de Dakar, a connu un franc succès.

Des journées que le Médiateur compte institutionnaliser dans l'agenda de l'institution conformément aux recommandations de l'atelier.

> LE MÉD DE LA RÉ À l'écoute

Numéro 04 - Avril 2023 4



DOSSIER VISITE DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE À KÉDOUGOU

Le Médiateur installe sa délégation



Le Médiateur de la République à la tête d'une importante délégation, s'est rendu à Kédougou du 7 au 9 février. En bonne place sur son agenda, la tenue d'un Comité Régional de Développement réunissant toute l'administration locale, des représentants des organisations de la société civile, la tenue d'un forum avec les communautés et l'inauguration de son bureau régional.

5

Un Comité Régional de Développement spécial élargi consacré à l'Institution s'y est tenu, le mercredi 8 mars, sous la présidence du Gouverneur, Madame Mariama TRAORÉ, en présence de ses adjoints, des Préfets de départements, des élus locaux, des Chefs de services régionaux, des acteurs non étatiques, des réseaux de femmes, de jeunes et de la presse.

Après les mots de bienvenue de Madame le Gouverneur, des représentants du Maire Ousmane Sylla et du Président du Conseil départemental, Demba KANDJI, Médiateur de la République commencera par rendre un hommage appuyé à la cheffe de l'exécutif local pour sa collaboration

et son sens élevé de l'Etat. En effet, dira-t-il Mme Traoré n'a ménagé aucun effort pour le succès de cette mission. Il aussi tenu aussi marquer sa solidarité à l'endroit de Madame le Gouverneur et de toutes les femmes, célébrées en ce 8 mars consacrée : Journée internationale de la Femme.

Le Médiateur est revenu largement sur son Institution dans ses missions, son mode de saisine, ses pouvoir, ses prérogatives et ses garanties d'Indépendance. Cette présentation exhaustive a permis à l'assistance de connaitre davantage la Médiature qui joue un rôle clé dans la médiation institutionnelle, dans la promotion de l'Etat droit et dans la paix sociale.



DOSSIER VISITE DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE À KÉDOUGOU

Il a aussi partagé la vision définie dans le cadre du Plan stratégique de l'Institution avec comme finalité majeure remettre le respect des droits du citoyen au cœur de l'Etat de droit.

Les débats qui ont suivi permirent d'éclairer certains aspects comme la saisine préalable nécessaire à la formulation d'une demande de médiation, les administrations soumises aux intercessions du Médiateur de la République, son autonomie administratives et financière, le mandat de ses collaborateurs qui cesse immédiatement avec le sien, etc.

Madame Mariama TRAORÉ, Gouverneur de la région de Kédougou, a rassuré le Médiateur de la République sur la disponibilité de l'exécutif local à accompagner son Délégué dans l'exécution de sa charge. Elle a aussi rappelé, avant la clôture des travaux et la remise de présents, l'importance et l'utilité de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la promotion et du renforcement de l'Etat de droit.

Monsieur Demba KANDJI a réitéré ses remerciements à tous les participants et a exprimé son souhait de voir en chacun d'eux un ambassadeur du Médiateur de la République, dans sa mission à l'écoute du citoyen mais aussi dans son rôle de partenaire d'une Administration à la disposition de l'usager.







LE MÉD DE LA RÉI À l'écoute



DOSSIER VISITE DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE À KÉDOUGOU

Inauguration du Bureau Régional

En présence du représentant du Gouverneur de région, du Préfet de Kédougou et des élus, le Médiateur de la République a procédé à la cérémonie d'inauguration du bureau de son délégué régional.



Le bureau de Kédougou se situe dans l'enceinte de la Mairie grâce à l'ouverture d'esprit et à au sens élevé de l'Etat du Maire Omar Boun e Khatab Sylla qui avec générosité à gracieusement mis à disposition le local. La Mairie étant un lieu de vie connu et fréquenté de toute la population, l'option d'y avoir un bureau participe de la visibilité de l'institution mais aussi de son accessibilité.

Le Médiateur fera le choix des jeunes pour se faire représentant dans les différentes régions du pays. En effet, selon, Demba Kandji, le rajeunissement du personnel au niveau décentralisé participe du développement d'une culture citoyenne à travers la valorisation de la jeunesse. Ce qui, pour le Médiateur, constitue une modeste contribution à l'emploi des jeunes et à la territorialisation des politiques publiques.

M. Souleymane Bâ, un jeune de la localité sélectionné à partir de critères objectifs est désormais la figure du Médiateur dans le bélédougou.

Il a lui été demandé de porter dignement l'image de l'Institution du Médiateur de la République par un comportement exemplaire basé la rigueur, le respect des usagers et par une discrétion à toute épreuve.

Le forum Communautaire



Dans l'après-midi, le Conseil municipal de Kédougou a été l'hôte du Médiateur de la République qui a saisi l'occasion pour expliciter, devant les élus de la commune, la loi n°99-04 du 29 janvier 1999 abrogeant et remplaçant la loi n°91-14 du 11 février 1991 instituant son magistère. Ce fut également le prétexte à quelques interpellations ayant trait, entre autres:

- À l'inexistence, à l'échelle régionale, de bureaux du Tourisme, de l'Aménagement du territoire et des Impôts et Domaines;
- Au profil et à la charge du Délégué du Médiateur de la République ainsi qu'à ses relations avec la collectivité territoriale qui l'abrite:
- A la divagation des animaux et aux conflits qui en naissent entre cultivateurs et éleveurs;
- Aux conditions difficiles des retraités de l'IPRES;
- À la réhabilitation de la «Maison du Combattant» sise dans la région et en état de délabrement très avancé.

En réponse, le Médiateur de la République a rassuré les représentants des populations quant à leurs doléances qui seront prises en charge et transmises à qui de droit, notamment par le rapport circonstancié qu'il en fera au Président de la République et mais aussi par la saisine des Ministres concernés.

Numéro 04 - Avril 2023

7



DOSSIER

VISITE DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE À KÉDOUGOU

Le Médiateur accompagné de Mme le Gouverneur et des responsables de la Mairie a procédé à l'inauguration et à l'installation du représentant du médiateur. Il a lui été demandé de porter dignement l'image de l'Institution du Médiateur de la République par un comportement exemplaire basé la rigueur, le respect des usagers et par une discrétion à toute épreuve. Le Médiateur s'est dit heureux d'avoir donné l'opportunité à un jeune du terroir de travailler pour l'Etat et pour sa communauté.

Le Médiateur accompagné de Mme le Gouverneur et des responsables de la Mairie a procédé à l'inauguration et à l'installation du représentant du médiateur. Il a lui été demandé de porter dignement l'image de l'Institution du Médiateur de la République par un comportement exemplaire basé la rigueur, le respect des usagers et par une discrétion à toute épreuve. Le Médiateur s'est dit heureux d'avoir donné l'opportunité à un jeune du terroir de travailler pour l'Etat et pour sa communauté.

Demba KANDJI, Médiateur de la République

"Le Médiateur use du droit et de l'équité pour apporter des solutions aux différends entre le citoyen et l'administration"

Loin de se substituer à l'administration ou à la justice, le Médiateur intercède en usant de prérogatives nécessaires pour apporter des solutions aux différends qui peuvent exister entre le citoyen et l'administration. Vous savez, notre rôle n'est pas de nous substituer à l'Administration. Il faut qu'on le sache. C'est l'Administration qui est à la base des rapports saints entre le citoyen et l'Etat. C'est l'Administration publique et la Justice qui représentent l'Etat en Premier.

Il faut que les citoyens, quand ils ont des préoccupations, saisissent l'administration ou la Justice parce que dans un État de droit, la puissance publique comme les individus voient leurs rapports régis par le droit. Personne n'est plus faible que l'autre. Toutes les opinions se valent devant le juge et devant l'administration. Maintenant, après avoir saisi l'administration ou la Justice vainement, le citoyen peut venir chez le Médiateur, lui porter sa réclamation par écrit. C'est une condition de recevabilité.

« Nous pouvons régler le différend en demandant à l'administration de renoncer à tout ou une partie de ses droits au profit du citoyen au nom de l'équité. La démarche citoyenne est de faire confiance à l'Administration et à la Justice. La loi a créé un mur de lamentation pour le citoyen qui le veut et qui, sans coup férir, peut voir sa réclamation portée par une autorité qui peut bousculer, avec les prérogatives nécessaires, l'Administration ou la Justice s'il y a lieu.



Aujourd'hui, c'est la journée internationale de la femme et nous avons une femme à la tête de la région de Kédougou. Quel est le message que vous lancez à l'endroit des femmes ?

J'ai commencé par dire qu'aujourd'hui tout le monde est femme. Nous sommes tous des femmes pour saluer nos mères, nos sœurs, nos filles, surtout celles qui sont victimes de violence, qui sont victimes de mutilations génitales, de mauvais traitements.

Nous sommes rassurés également car dans une région en devenir comme Kédougou, une région à la prospérité indiscutable, la gouvernance est confiée à une dame et cela répond à mes préoccupations.

LE MÉD DE LA RÉ À l'écoute



Réactions... Réactions...

Mariama TRAORÉ, Gouverneur de la région de Kédougou

"L'institution du Médiateur contribue à renforcer l'État de droit"



Je pense qu'il était important aujourd'hui d'informer nos concitoyens de la présence de l'institution du Médiateur dans la région de Kédougou, du rôle important qu'elle joue à côté de l'Administration, ses démembrements ainsi que tous les organismes investis d'une mission de service public pour la prise en compte de leurs préoccupations. Les acteurs que nous avons conviés ce matin ont bien compris, à partir de cette rencontre, les missions, les attributions ainsi que le rôle du Médiateur de la République. Il faut signaler d'emblée que c'est une institution qui est très importante dans l'architecture administrative parce qu'elle permet d'anticiper sur d'éventuels conflits qui pourraient survenir entre nos concitoyens et l'Administration.

Donc, nous saluons à sa juste valeur, la tenue de cette rencontre. C'est une belle initiative car l'institution du Médiateur de la République contribue au renforcement de l'Etat de droit et par conséquent, de nos institutions.

Olivier ITHIAR BANGAR, 1er Adjoint au Maire de Kédougou

"La mairie apportera l'accompagnement nécessaire au nouveau délégué du Médiateur de la République"



« Au nom du Maire de la commune, Ousmane Sylla et de l'ensemble du Conseil municipal de Kédougou, je voudrais souligner l'honneur que le Médiateur de la République nous fait d'abriter son Délégué dans l'enceinte de la mairie. C'est une marque confiance appréciée à sa juste valeur. La mairie, espace de vie des populations, offrira, plus de visibilité à l'institution du Médiateur de la République et présente l'avantage d'être plus accessible pour les populations. La municipalité apportera au Délégué tout l'accompagnement nécessaire pour la bonne exécution de sa mission».



JOURNÉE D'INTERPELLATION DU MÉDIATEUR



De sa propre initiative, le Médiateur de la République s'est soumis à l'interpellation d'une centaine de personnes représentant des organisations de la société civile, des leaders communautaires et religieux. C'était le 14 février à l'hotel Axxil.





JOURNÉE D'INTERPELLATION DU MÉDIATEUR



L'une des priorités du Médiateur de la République est d'assurer l'appropriation de cette Institution par les citovens et les citovennes sans aucune forme de discrimination ou de barrière d'accès, et y compris à travers des opportunités de consultation et d'interpellation avec les ONG, les OSC, les médias, les OCB, les organisations de jeunes, les mouvements de femmes, les leaders religieux et coutumiers et toutes les catégories d'ayants-droits tel que prévu dans l'axe 2 du plan stratégique de l'Institution consacré au Plaidoyer pour une Administration et des citoyens soumis au droit.

La mission du Médiateur de la République et l'objectif d'une administration et des citoyens soumis au droit qu'il s'est assigné, ne peuvent se réaliser sans la contribution des citoyens, des usagers et des ayantsdroits y compris à travers l'interpellation du Médiateur de la République sous forme de questions, de commentaires, de suggestions et de critiques par la population à travers leurs organisations.

La Journée d'Interpellation vise à offrir aux populations, par le biais de leurs représentants dans l'espace civique que sont les responsables des ONG, des OCBs, des organisations de jeunes, des mouvements de femmes, des leaders religieux et communautaires ainsi que les médias, un exposé détaillé sur les missions du Médiateur de la République en direction des citoyens et des réponses aux questions qu'elles se posent sur cette Institution. Les objectifs visés sont clairs ;

- Partager avec la société civile, les médias et le public les missions de l'Institution du Médiateur de la République et les moyens de les mettre en œuvre dans le sens de la satisfaction des demandes des citoyens.
- Recueillir les questions, les commentaires et les propositions des participants et des participantes et y apporter des réponses.

1. Le format de la journée d'interpellation

Le Modérateur, Pr Abdoulaye Dièye a organisé les débats en assurant la distribution de la gestion du temps. Trois (3) tours de parole suivis chacun des réponses du Médiateur et à l'occasion du Modérateur et du Secrétaire Général de la Médiature ont été nécessaires pour épuiser l'ensemble des préoccupations exprimées par les participants.

2. Le mot d'ouverture du Médiateur de la République

Dans son introduction à la Iournée d'Interpellation, le Médiateur de la République est revenu plusieurs fois sur la responsabilité de l'administration de rendre compte en précisant que tous ceux qui gèrent un service public sont susceptibles d'être interpellés par le Médiateur de la République pour le compte du citoyen-contribuable et usager des services publics et de l'Etat de droit, dans un esprit de justice et d'équité. Il en découle son souhait que les participants exercent leur parler-franc dans le cadre de cette journée d'interpellation.



3. Synthèse des principales préoccupations, suggestions et décisions

Préoccupations	Propositions	Décisions du Médiateur
Manque de réponses notoire de l'Admi- nistration aux réclamations des citoyens.	Les citoyens doivent soutenir le Média- teur de la République en se mobilisant pour dénoncer les défauts de suite de l'Administration.	S'engage à aller jusqu'au bout de sa mission de traitement équitable des réclamations des citoyens.
2. Les personnes non alphabétisées ou vivant dans des zones reculées et les groupes vulnérables éprouvent des contraintes pour soumettre des réclamations au Médiateur de la République.	Le Médiateur de la République doit se rapprocher des populations.	Est en train d'installer des représentants du Médiateur dans les régions, départe- ments et communes, dans des espaces accessibles à tous les citoyens.
	Etudier d'autres voies de saisines en plus des emails, en tenant compte de la diffusion du téléphone portable et des réseaux sociaux accessibles aux Sénéga- lais qui ne savent pas lire et écrire.	Prend note de la suggestion et en étudiera la faisabilité juri- dique et opérationnelle.
3. Les banques de la place manifestent des attitudes vexatoires et appliquent des méthodes spoliatrices contre les clients.	Un Mémorandum sur les abus des institutions bancaires est remis au Médiateur de la République par le président de l'ACSIF.	Prend note du Mémorandum et lui donnera une suite ap- propriée.
4. Le niveau de mise en œuvre de la loi d'Orientation sociale votée en 2010 est encore très faible niveau en termes de réduction de la marginalisation des personnes vivant avec un handicap.	Le Président de la République doit pro- céder à la publication des décrets d'ap- plication de la loi d'Orientation sociale.	Le Médiateur de la République s'engage à rencontrer les associations de personnes handicapées dans les meilleurs délais
Problème des nuisances causées par la dé- charge de Mbeubeuss sur les populations des localités environnantes.	L'Administration doit prendre des me- sures urgentes pour résoudre le pro- blème environnemental de Mbeubeuss	S'est engagé à suivre le pro- cessus de délocalisation mo- dernisation de la décharge de Mbeubeuss.
À partir d'une simple opération de contrôle à l'IPRES, 53 000 pensionnaires sont suspendus, plongeant leurs familles dans la détresse. Le Médiateur de la République doit poser la problématique de la retraite au Sénégal.	Le Médiateur doit s'appesantir sur le problème des retraités et de l'IPRES en particulier	A pris bonne note.
Le problème foncier de Ngor et environs prend de l'ampleur et les jeunes du Conseil Communal demandent l'intervention du Médiateur de la République auprès des autorités pour la protection du droit des originaires de Ngor et environs à habiter sur leurs terres.	Le Médiateur de la République est invité à s'autosaisir sur le dossier foncier de Ngor.	A pris bonne note.
De nombreuses mosquées sont affectées par des querelles de préséance souvent pour l'imamat et l'administration territoriale n'adopte pas de mesures préventives aux conflits parfois sanglants qui peuvent en découler.	Le Médiateur de la République est invi- té à sensibiliser les autorités territoriales afin qu'elles anticipent les conflits de préséance autour des mosquées.	A pris bonne note.





JOURNÉE D'INTERPELLATION DU MÉDIATEUR



I. CONCLUSIONS

La Journée d'Interpellation du Médiateur de la République a atteint les résultats visés dans les TDR, notamment :

Résultat 1 : Le participants à la Journée d'Interpellation comprennent davantage les missions et ont une connaissance suffisante des réalisations et des défis de l'Institution du Médiateur de la République.

Résultat 2 : Les participants ont obtenu des réponses à leurs préoccupations et questions sur l'Institution du Médiateur de la République.

Résultat 3 : Une synthèse des discussions est élaborée.

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Les organisations de la société civile et les organes de presse qui ont participé à la Journée ont démontré l'intérêt des populations pour l'institution de la Médiature de la République et leur confiance envers Demba Kandji qui l'incarne.
- 2. Le débat sur les missions du Médiateur de la République, les non-réponses de l'Administration publique aux réclamations des citoyens et l'intervention

- éventuelle du Médiateur dans la réduction de la tension politique actuelle sont loin d'être épuisé. A cet effet, le Médiateur de la République a été appelé par les participants à continuer ses consultations discrètes avec les acteurs politiques et à soumettre des propositions au Chef de l'Etat pour la stabilité politique du pays.
- La grande majorité des OSC qui ont participé à la Journée d'Interpellation est basée à Dakar. Le Médiateur de la République, tout en déployant ses représentants

13

- dans les régions, départements et communes doit envisager la tenue de telles journées dans ces collectivités territoriales en vue d'une plus grande imprégnation des populations locales.
- 4. Les groupes vulnérables, y compris les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap, les personnes non alphabétisées ou vivant dans des zones reculées font l'objet d'une attention particulière de la part du Médiateur de la République. Pour tous ces groupes vulnérables, il est souhaitable que le Médiateur de la République conduise une stratégie d'intervention basée sur l'approche par les droits humains en vue de réduire leur marginalisation et d'apporter des solutions à leurs réclamations légitimes.
- 5. Les participants ont reflété le point de vue selon lequel les populations sont disposées à se mobiliser autour du Médiateur de la République et pour amener les services de l'administration concernés par les réclamations des citoyens à y apporter des réponses.



ATEUR
PUBLIQUE
du citoyen



















Le Premier Ministre reçoit le Médiateur de la République



Le Médiateur de la République, Monsieur Demba KANDJI a été reçu, le vendredi 20 janvier 2023 à 17 heures par Monsieur Amadou BA, Premier Ministre dans les bureaux de la Primature. Cette audience a été l'occasion pour les deux personnalités, d'échanges fructueux autour du rôle et des missions de l'Institution et particulièrement de sa collaboration avec l'Administration.

Après les mots de bienvenue du Premier Ministre à l'endroit du Médiateur de la République et de ses collaborateurs, Monsieur Amadou BA a dit tout son plaisir de recevoir une des plus prestigieuses institutions de la République.

En retour, le Médiateur de la République a, de prime abord, félicité le Premier Ministre pour sa nomination tout en lui présentant ses vœux de nouvel an. Dans un second temps, il lui a exposé les difficultés de l'Institution dans ses rapports avec certains ministères qui demeurent peu coopératifs, en dépit de la Circulaire n°0000014/PM/SGG/SGA/SP/bkg du 29 décembre 2004 portant rappel des principes sur le rôle du Médiateur de la République.

Monsieur Demba KANDJI a insisté sur l'importance d'une bonne collaboration avec les différents ministères qui, en réagissant à ses courriers, participent à la consolidation de la démocratie administrative et rassurent les citoyens, usagers du service public, quant à la prise en charge correcte de leurs réclamations.

En l'occurrence, de prégnantes préoccupations existent en ce qui concerne le paiement des créances qui leur sont dues par l'Etat de même que l'effectivité dans l'application des engagements ou décisions de justice, devenus définitifs.

Enfin, le Médiateur de la Répu-

15

blique compte sur l'appui du Premier Ministre pour l'acquisition d'un siège dédié et marque son optimiste quant à une meilleure réactivité des ministères, fondant ainsi beaucoup d'espoir sur cette rencontre.

Monsieur le Premier Ministre s'est montré très réceptif vis-à-vis des préoccupations du Médiateur qu'il a tenu à rassurer. C'est ainsi qu'il s'est engagé à instruire pour une réactualisation de la Circulaire de 2004. En cela, il a promis une communication en Conseil des Ministres, après échanges avec le Chef de l'Etat qui, selon lui, reste très attaché aux services que son gouvernement accorde aux citoyens.

L'audience s'est terminée par la remise d'exemplaires du bulletin d'informations, de prospectus et du logo symbolisant l'Institution à Monsieur le Premier Ministre suivie de la photo de famille.

IATEUR
PUBLIQUE
du citoyen



Visite du Médiateur de la République auprès du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux



Le Médiateur de la République, Monsieur Demba KANDJI a effectué, le mercredi 08 février, une visite auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le Professeur Ismaila Madior FALL.

Cette rencontre qui entre dans le cadre de la série de visites que le Médiateur de la République accorde aux institutions et organes de l'Etat, a permis aux deux personnalités d'échanger sur le traitement des dossiers de réclamation concernant ce département ministériel. Ces échanges ont aussi porté sur les difficultés liées à l'inexécution de certaines décisions de justice devenues définitives.

Le Médiateur de la République, à ce propos, a fait part au Ministre de la Justice, Garde des Sceaux des nombreuses réclamations qui lui sont adressées par des citoyens ou personnes morales de droit privé parties à des procès devant les juridictions et qui ont du mal à faire appliquer les sentences en leur faveur et intimant notamment l'Etat à s'exécuter.

Le Garde de Sceaux, ministre de la Justice a pris bonne note de cette préoccupation majeure de l'autorité indépendante. Il dit comprendre fort bien la difficulté des citoyens se trouvant dans de telles situations. Il a suggéré que la tenue d'un atelier d'échanges puisse être envisagé aux fins de mieux appréhender cette problématique. Il s'agira de réfléchir de façon holistique sur les goulots d'étranglement qui entravent une bonne exécution de telles décisions.

Selon le Professeur Ismaila Madior FALL, l'atelier, à l'initiative du Médiateur de la République, pourra porter sur le thème : « L'exécution des décisions de justice : condition du procès équitable » car, en l'espèce, l'application des sentences y participe grandement.

L'Agent Judiciaire de l'Etat étant souvent saisi pour l'exécution de certaines de ces décisions à incidence financière, devra être associé à ces réflexions pour arriver à une résolution de ce dysfonctionnement de l'Administration.

Cette visite s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de cordialité et à l'issue, le Médiateur de la République a remis à son hôte des exemplaires du bulletin trimestriel d'informations et des pin's de l'Institution.

> LE MÉD DE LA RÉ À l'écoute



Séance de travail avec l'Inspection Générale des Finances



Le Médiateur de la République, entouré de ses collaborateurs, a reçu le jeudi 23 février 2023, une forte délégation de l'Inspection Générale des Finances conduite par l'Inspecteur général Moctar Kettani DOUCOURE pour plus de célérité et de synergie dans le traitement des dossiers. Cette rencontre fait suite au souhait exprimé par l'Institution auprès du Ministre des Finances et du Budget de redynamiser la collaboration entre les deux organes. Les échanges ont porté essentiellement sur l'identification d'un point focal du Médiateur de la République au sein de ce département ministériel et la réactivation de la Commission mixte de traitement et d'apurement des dossiers de réclamation des citoyens.

A l'occasion, le Médiateur de la République a fait part de son souci d'une meilleure écoute et d'une plus grande diligence dans le suivi des courriers adressés aux structures les plus visées par ces réclamations. Ce qui participerait à renforcer la

17

confiance des citoyens en leur Administration et à renforcer l'Etat de droit au Sénégal.

Ce rendez-vous a aussi été le prétexte, pour l'Inspection Générale des Finances d'informer le Médiateur de la République sur ses missions et notamment celle nouvellement attribuée par le législateur dans le cadre de la lutte contre la fraude et la corruption.

Au cours de cette importante réunion, il a été retenu la reprise des activités de la Commission mixte aux fins d'examiner l'important lot de dossiers transmis et afférents aux litiges fonciers, à l'application des décisions de justice devenues définitives et aux salaires et pensions de retraite.

IATEUR
PUBLIQUE
du citoyen



Le Médiateur rend visite à M. Samba Sy



Le Médiateur de la République a effectué, le mardi 10 janvier, une visite de courtoisie auprès de Monsieur Samba SY, Ministre du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les Institutions, une opportunité pour saluer la qualité de la collaboration entre ces deux instituions.

A l'entame, sur proposition du Ministre, une minute de silence a été observée, à la mémoire des 39 victimes de l'accident tragique survenu dans la région de Kaffrine, le dimanche 8 janvier 2023. Ouvrant la séance, le Ministre, entouré de ses collaborateurs, a souhaité la bienvenue à son hôte ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait.

En réponse, le Médiateur de la République s'est félicité de cette rencontre qui vient symboliser les bonnes relations qui existent entre les deux Institutions. Il a, à cet effet, relevé pour s'en réjouir, la diligence et la bienveillance avec lesquelles le Ministère du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les Institutions répond à ses courriers.

Le Médiateur est revenu sur sa mission exclusivement au profit du citoyen, sujet essentiel de l'Etat de droit mais qui se trouve assez vulnérable dans ses rapports avec l'Administration.

Enfin, il a souhaité la désignation au sein du Ministère d'un Correspondant du Médiateur de la République pour une plus grande célérité dans le traitement des réclamations. A cette préoccupation soulevée, le Ministre du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les Institutions a porté une écoute positive et a promis de répondre favorablement dans les meilleurs délais, à cette requête.

La visite a pris fin avec la remise par Monsieur Demba KANDJI, Médiateur de la République, du dernier bulletin d'information, de prospectus et du logo symbolisant l'Institution à Monsieur Samba SY, Ministre du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les Institutions.

> LE MÉD DE LA RÉI À l'écoute



FICHE D'AUDIENCE

Monsieur Cheikh GOUMBALA, Consul du Sénégal à Bangui (République Centrafricaine)



Le Médiateur de la République a reçu, le mercredi 15 février, M Cheikh GOUMBALA, Consul du Sénégal à Bangui en République Centrafricaine, porteur d'un message de Monsieur Laurent NGON-BABA, Médiateur de la République de Centrafrique.

A la tête du Conseil National de la Médiation depuis le 08 juin 2021, Monsieur Laurent NGON-BABA, via son messager, a partagé avec son homologue sénégalais ses missions et ses pouvoirs en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits.

A travers son message, Monsieur NGON-BABA informe également de la centralité de son Institution dans la problématique de la recherche et du maintien d'une paix durable en République Centrafricaine, par le biais du dialogue et de la concertation.

Il a enfin sollicité un partenariat avec l'Institution du Médiateur de la République du Sénégal, au regard de l'excellence des relations qui unissent les deux pays.

19

En retour, Monsieur Demba KANDJI a souhaité plein succès à son homologue qui intervient dans un contexte difficile du fait de la situation de conflit qui prévaut dans ce pays frère à qui, il témoigne toute sa solidarité. Il a beaucoup apprécié cette volonté de son homologue centrafricain de profiter de la riche expérience du Sénégal en matière de médiation institutionnelle et lui a transmis ses vœux pour une collaboration féconde à travers des visites de travail qui se tiendront prochainement, à des dates à déterminer d'un commun accord.



FICHE D'AUDIENCE

Réseau Africain pour une Solution à l'Apatridie (RASA)



Une délégation représentant le Réseau Africain pour une Solution à l'Apatridie (RASA) a été reçue par le Médiateur de la République, le jeudi 16 mars 2023.

Ce réseau mis en place pour participer à la lutte contre l'Apatridie est composé de professionnels et d'acteurs œuvrant pour la promotion des droits humains et originaires de plusieurs pays africains.

Sous la coordination du Sénégal, le RASA a pour principal objectif d'accompagner les gouvernements africains à prendre des mesures pouvant amener les victimes d'apatridie à être les premiers acteurs pour la résolution de ce phénomène.

La coordonnatrice, Mariama MBAYE, notera qu'on compte des millions de personnes ne possédant la nationalité d'aucun pays à travers le monde du fait des guerres, de l'ignorance, de la négligence, de l'inefficacité des services de l'état civil et des catastrophes, en général.

Le Médiateur s'est montré très sensible à cette forme de vulnérabilité et a salué le travail du RASA. Il a montré son ouverture pour la définition d'axes de collaboration entre l'Institution qu'il dirige et le RASA en vue d'une meilleure prise en charge de cette source de vulnérabilité

Par ailleurs, Monsieur Demba KANDJI s'engage à porter le plaidoyer autour de cette question auprès de ses pairs de l'Association des Médiateurs des Pays membres de l'UEMOA (AMP-UEMOA), à l'occasion de leur prochaine Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra au Togo du 26 au 30 mars 2023.

LE MÉD DE LA RÉ À l'écoute

Numéro 04 - Avril 2023 20



FICHE D'AUDIENCE

Audience accordée à une délégation de l'ONCAV



Le Médiateur de la République a reçu, le jeudi 2 mars une délégation de l'Organisme National pour la Coordination des Activités de Vacances au Sénégal (ONCAV) conduite par son Président, Amadou KANE.

Le Président de l'ONCAV est revenu sur l'historique et les missions de son organisation et de son utilité sociale. Il a particulièrement insisté sur le rôle formateur des Associations Sportives et Culturelles (ASC) communément appelée « navétanes ».

L'ONCAV, par cette visite, tient à remercier vivement le Médiateur pour l'intérêt qu'il porte à cette organisation en témoigne dira le président Kane, le discours brillant qu'il a bien délivré à l'occasion de la 8ème Université de l'ONCAV tenue le di-

manche 28 Août 2022 à Dakar. Ce discours inaugural a eu un impact certain avec la mise en place d'une plateforme citoyenne pour la paix.

Monsieur Demba KANDJI s'est félicité du travail éducatif en direction des jeunes effectué par les ASC et les Navétanes. Il s'est dit disposé à avoir, comment à travers ces canaux, renforcer l'éducation à la paix et à la citoyenneté. Il a tenu a rassuré les membres de la délégation sur l'état de nos institutions qui restent très fortes en dépit du contexte préélectoral chargé et sur la mission essentielle de régulateur accordé à la justice, notamment face à la menace qui nait de l'utilisation abusive des réseaux sociaux.

M. Kane a adressé des remerciements à l'endroit de Demba KAN-DJI, Médiateur de la République, pour son engagement pour la préser-

21

vation et la consolidation de l'État de droit, à travers ses activités de média-

Le Médiateur de la République pour sa part, a réitéré ses encouragements à l'organisme surtout dans son rôle de relais pour la formation du citoyen et a salué le choix du thème de cette 8ème Université de l'Oncav qui portait sur : « La citoyenneté active au service du développement ».

Il a recommandé que ce thème soit amplifié au niveau des départements ministériels et tout organe investi d'une mission de service public.

La délégation s'est dit ouverte aux conseils de l'Institution, qu'elle traduira bientôt à travers un courrier.

A noter qu'à l'occasion, la délégation pour magnifier le travail et la disponibilité du Médiateur, lui a remis un magnifique tableau.







Les femmes de la Médiature en fête



Le Médiateur Demba Kandji a tenu à rendre hommage aux femmes de l'Institution en ce jour du 8 mars en tant pilier de la société, pourvoyeuses des valeurs citoyennes qui soustendent la pérennisation et le renforcement de l'Etat de droit.

Il a encouragé ses collaboratrices et agents dans le sens du travail bien fait et de la persévérance en dépit des difficultés inhérentes à leur situation de mères, d'épouses, de travailleuses les mettant en même temps sur plusieurs fronts.

Dans une ambiance conviviale, elles ont exprimé des remerciements, prié pour la paix et la réussite de la mission du Médiateur de la République dans un environnement professionnel tout aussi apaisé qui offre déjà d'excellentes conditions de travail et d'épanouissement pour tout le personnel.

Petit'dej info





ans le souci d'améliorer la communication interne et davantage mobiliser le personnel autour des objectifs opérationnels de l'Institution il est désormais institué le Petit dej. Ce concept se veut un espace convivial et ouvert d'informations mais aussi d'échanges. Il donne l'opportunité de partager les réalisations, les objectifs, les défis et les challenges de la Médiature. Elle s'articule autour d'un copieux petit déjeuner histoire de joindre l'utile à l'agréable.

Le premier du genre a remporté l'adhésion de tout le personnel qui s'est félicité d'une telle initiative qui renforce le sentiment d'appartenance non pas seulement à une équipe mais à l'Institution. Une mention spéciale a été faite pour le Médiateur dont les qualités humaines sont en train d'impacter sur toute la Médiature. Le personnel s'est félicité de l'amélioration des conditions de travail et du climat social apaisé qui prévaut dans la maison.

Le petit déj info est fixé au dernier jeudi de chaque mois.

> LE MÉD DE LA RÉI À l'écoute

